



Rapport annuel 2015

www.aemojb.ch

info@aemojb.ch

032 481 37 79

Pl. de la Gare 3

Case postale 26

2710 Tavannes

Mot du Président

Cher lecteur,

Incroyable mais vrai, une année supplémentaire s'est déjà écoulée depuis notre dernier rapport... et un sentiment de « déjà vu » m'accable ; la grande fierté d'être le Président d'un service qui fonctionne merveilleusement bien !

L'AEMO a continué à soutenir de nombreuses familles, ce qui démontre la pertinence de l'existence même de ce service. Les responsables sont évidemment convaincus de notre bien-fondé, il est donc d'autant plus agréable lorsque des chiffres précis viennent étayer ces convictions.

Je relève en premier lieu que notre objectif principal, soit de permettre la résolution de problèmes dans son milieu d'appartenance peut être qualifié de totalement atteint ! Que ce soit le taux de satisfaction des familles, ou encore le faible pourcentage de demandes qui ne sont pas poursuivies suite à l'absence répétée, ou encore la résiliation du contrat de collaboration, sont très faibles. Elles représentent moins de 10% des demandes globales, ce qui est à mon sens un résultat extrêmement flatteur.

Afin de pouvoir convaincre les autorités cantonales, nous avons également insistés sur les économies possibles grâce aux placements évités. Ici aussi, les chiffres sont éloquentes, puisque ce sont plus de frs. 700'000.- que le canton a économisé.

Je voudrais encore mettre en évidence deux éléments qui me réjouissent particulièrement. En premier lieu, je me réjouis de l'engagement d'une stagiaire pour l'année 2016. Avoir un excellent personnel, c'est très bien, mais il ne faut jamais oublier la relève. C'est donc une excellente nouvelle que de pouvoir accueillir une personne en formation pour lui insuffler de l'intérêt pour ce type de prise en charge.

Cette année a également été marquée par le renouveau de notre site internet. Grâce à l'excellente collaboration avec une entreprise locale, le site a été totalement revu et simplifié pour permettre à Willy de le gérer très facilement. La nouvelle ligne graphique me semble particulièrement réussie.

Pour terminer, précisons encore que la situation financière est tout à fait stable grâce à la gestion rigoureuse de la direction, ce qui nous a permis de faire progresser les salaires de nos intervenants.

Un immense merci à tous les acteurs, dont en premier lieu notre équipe, mais aussi la direction de la SAP ainsi que les membres du comité qui contribuent tous, à leur manière, à la réussite de ce beau projet !

Merci à tous et bonne lecture !

Peter Gasser

Membres du comité de l'Association AEMO du Jura bernois

- **M. Peter Gasser**, Président Député au Grand conseil bernois, co-président du SEJB, membre du CJB, médiateur scolaire, enseignant secondaire
- **M. Antoine Bigler**, vice-président Ancien préfet, Prés. de l'AOUP, membre du CJB
- **M. Gilbert Ogy**, secrétaire
- **Mme Marika Sabatini** Procureure des mineurs à Moutier et Bienne
- **Mme Patricia Gamma** Directrice du Service Social Régional de la Prévôté
- **M. Marcel Winistoerfer** Maire de Moutier, enseignant spécialisé
- **M. Alain Jobé** Secrétaire du SEJB, enseignant secondaire
- **M. Jean Vaucher** Membre de l'AOUP et de la PIEA
- **Mme Dominique Desilvestri** Secrétaire à l'APEA et de la PIEA

Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois

- **M. Willy Baumgartner** Responsable du service à 25 % et Intervenant socio-éducatif à 45 %
- **Mme Norina Messer** Intervenante socio-éducative à 70 %
- **Mme Dominique Bessire** Intervenante socio-éducative à 75 %
- **M. Yves Chopard** Intervenant socio-éducatif à 60 %

Tous les collaborateurs de l'AEMO du Jura bernois sont, au minimum, au bénéfice d'un titre HES en travail social.

Rapport du responsable de l'AEMO

1. Introduction

Notre rapport annuel a pour objectifs de rappeler brièvement quels sont les buts et les moyens de l'AEMO et de présenter les divers types de situations dans lesquelles nous sommes amenés à intervenir. Nous tenons également à souligner la place importante de notre service au sein du réseau socio-éducatif régional et les réflexions menées afin d'adapter ou compléter nos prestations.

L'année 2015 est caractérisée par une grande stabilité au niveau du personnel et des membres du Comité puisqu'aucun changement n'est intervenu au sein des deux groupes. Malgré une légère baisse des demandes au début de l'automne (vite compensée en fin d'année), le nombre et l'intensité des suivis socio-éducatifs sont restés relativement stables. Notons enfin la mise en ligne dans le courant de l'automne de notre nouveau site Internet qui permet aux familles et aux professionnels du réseau de bien comprendre les objectifs et le fonctionnement de notre service.

Les tableaux insérés dans ce rapport, ainsi que les données statistiques annexées, permettront aux lecteurs intéressés de visualiser au mieux les caractéristiques de l'AEMO du Jura bernois.

2. Mission (compléments sur le site www.aemojb.ch)

*Le but essentiel de l'AEMO est de **venir en aide aux enfants et parents du Jura bernois** confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles dans le cadre familial.*

En intervenant idéalement de manière précoce, l'AEMO aide les familles à affronter et atténuer leurs difficultés afin d'éviter que la situation ne se dégrade. L'AEMO ne se substitue pas aux placements mais, dans certaines situations, elle représente une solution alternative.

*Ainsi, nous soulignons deux notions essentielles, à savoir : **le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance** (famille, école, vie associative, etc.) et **la prévention**.*

*Dans la pratique, nous constatons que notre action n'est pas prioritairement orientée vers la résolution des problèmes, même si elle y contribue, mais bien vers la manière dont les familles peuvent les gérer et **«mieux vivre avec»**.*

Au-delà de la mission première de l'AEMO rappelée ci-dessus, nous sommes également attentifs à la formation, raison pour laquelle nous avons engagé notre première stagiaire en éducation sociale pour le 1^{er} semestre 2016 (2FP – HES).

3. Moyens

Le contrat de prestations que nous signons chaque année avec le canton de Berne nous permet de poursuivre les buts que nous nous sommes fixés. Le montant alloué à l'AEMO permet aux familles d'y accéder gratuitement.

Le personnel socio-éducatif peut intervenir sur l'ensemble du Jura bernois en se rendant au sein-même des familles. Les bureaux que nous occupons à Tavannes nous permettent de recevoir les familles pour les entretiens préalables et de tenir des séances internes (comité, colloque). Le cas échéant, nous mettons nos locaux à disposition d'autres services ou professionnels de la région.

Notre dotation en personnel (2,75 EPT) et la souplesse liée à l'annualisation des horaires de travail nous permettent d'absorber les nouvelles demandes lorsqu'elles sont nombreuses (avec quelques heures supplémentaires si nécessaire) et de récupérer lors des rares accalmies ou durant les périodes de vacances scolaires. Ainsi nous, et surtout les familles, avons l'avantage de ne pas être bloqués par une liste d'attente potentiellement dommageable.

4. Organisation du travail

Les familles du Jura bernois peuvent bénéficier des prestations de l'AEMO sans passer par un service de protection de la jeunesse (ce qui n'est pas le cas dans d'autres cantons). Autrement dit, le canton nous laisse gérer le flux des demandes et la durée des suivis en toute confiance. Dès lors, il nous paraît important de pouvoir présenter l'organisation de notre travail et la répartition des heures qui nous sont allouées (cf. Figure 1).

Responsabilité du service (heures WB 1324 : 70 x 25) 473	
Administration - comptabilité - salaires - RH - représentation - etc.	
Heures effectuées par Willy BAUMGARTNER en 2015 (à 45 %)	851
Heures effectuées par Norina MESSER en 2015 (à 70 %)	961
Heures effectuées par Dominique BESSIRE en 2015 (à 75 %)	1346
Heures effectuées par Yves CHOPARD en 2015 (à 60 %)	1118
Total des heures effectuées par les intervenants socio-éducatifs :	4276 100 %
Total des heures d'entretiens :	1337 31
Total des heures de déplacements :	436 10
Total des prestations directement orientées vers les bénéficiaires :	1773 41
Total des temps de colloques (4 x 2,5 h x 44 sem.) :	440 10
Total des temps de permanences (2 x 2 h x 44 sem.) :	176 4
Gestion dossiers (contrats, bilans, journaux, contacts rés., etc.) 30' x 1065 entr. :	533 13
Préparation de l'activité "Parcours en famille" :	80 2
Total des prestations indirectement liées aux bénéficiaires :	1229 29
SOLDE : Représentation dans le réseau (hors resp.), documentation, échanges informels, organisation, intervision, formation, congés-accidents, autres	1274 30

Figure 1

Il convient de préciser que nous n'avons pas de personnel administratif. Le responsable du service a 25 % de poste pour la gestion de l'AEMO (comptabilité, salaires, RH, communication externe, représentation, etc.), tandis que chaque intervenant socio-éducatif tient lui-même ses dossiers (contrats, journaux, contacts avec le réseau, etc.).

Cette analyse du travail nous permet de suivre et de comprendre les fluctuations d'une année à l'autre. Par exemple, la légère diminution du temps des « prestations directement orientées vers les bénéficiaires » observée entre 2014 à 2015 est due à l'absence d'une collègue pour plusieurs semaines suite à un accident.

5. Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2015

Nous avons enregistré une baisse significative des demandes de suivis AEMO entre juin et octobre 2015 sans véritablement en connaître la raison. Était-ce simplement « conjoncturel » ou en lien avec la rumeur persistante laissant entendre dans le réseau que l'AEMO était surchargée. Le fait est que, quelques jours après notre conférence de presse du 10 novembre 2015 (présentation du site et rappel de l'existence du service), les nouvelles demandes sont arrivées à un rythme soutenu. Peut-être même un peu trop puisqu'à fin avril 2016, nous avons déjà ouvert autant de dossiers qu'en 2015, pour toute l'année ! (cf. **Figure 2**).

Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2015

Suivis au...	Stade de la demande	Stade des entr. préal.	Classés sans suite	Prêts à démarrer	Suivis	Classés	Réactivés	Total
30.09.2010	2	3	-	-	-	-	-	5
31.12.2010	1	12	2	-	20	-	-	35
30.06.2011	11	2	8	2	22	10	-	55
31.12.2011	19	5	11	-	16	19	-	70
31.06.2012	38	4	13	-	21	22	1	99
31.12.2012	14	13	14	2	26	32	-	101
30.06.2013	9	7	23	-	49	39	-	127
31.12.2013	9	8	27	-	42	64	1	151
30.06.2014	5	4	36	-	47	84	-	176
31.12.2014	3	6	41	-	42	105	-	197
30.06.2015	3	6	42	-	38	126	2	217
31.12.2015	9	9	48	4	25	145	6	246

Figure 2

Il faut aussi rappeler que les problématiques familiales et nos modes d'intervention sont multiples. Ainsi, l'intensité (de 2-3 h par semaine à 1 h par quinzaine) et la durée (de 3-4 mois à 2 ans, exceptionnellement plus) des suivis sont très variables. Quoi qu'il en soit, nous veillons à ne pas nous « installer » dans les familles au-delà de ce qui nous semble être utile ou nécessaire.

Malgré la diminution passagère mentionnée ci-dessus, nous continuons à enregistrer en moyenne une cinquantaine de demandes par année. **Ainsi, du 1^{er} septembre 2010 à fin 2015, nous avons rencontré au moins une ou deux fois 246 familles, soit près de 500 enfants et adolescents.**

Rappelons enfin que les situations figurant dans le tableau sont celles pour lesquelles nous avons eu au moins un ou deux entretiens. Depuis l'ouverture du service, nous avons enregistré 61 demandes supplémentaires qui ne sont pas allées au-delà des entretiens téléphoniques ou du premier entretien préalable manqué.

6. Alternatives aux placements

Même si ce n'est pas l'objectif premier de notre action (la prévention l'est davantage), nous rappelons tout de même chaque année que, dans certains cas, l'AEMO est une véritable alternative aux placements. La **Figure 3** présente les situations pour lesquelles le placement a été évité ou écourté en raison de la mise en place d'un suivi ambulatoire en 2015.

Coût par dossier et économies sur les "alternatives aux placements" en 2015												Stat. no 4	
Une heure d'entretien AEMO = fr. 230.--													
Prix d'un placement (estimation) = fr. 250.-- par jour / fr. 7'600.-- par mois / fr. 91'250 par année													
Dossier numéro, ...	Nombre d'entretiens	Durée des entretiens (en minutes)	Durée des entretiens (en heures)	Coût (fr. 230.--/heure d'entretien)	Déplacements (en minutes)	Déplacements (en heures)	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants dans la famille	Alternative au placement "Degré I"	Enfants concernés par le placement	Durée du placement "Degré I" (en mois)	Coût des placements "Degré I" (fr. 250.--/journée)	Économies pour placements "Degré I"
10-05-R1	26	1'650	27.50	6325	360	6	6	7	1	1	6	45600	39'275
13-02	8	555	9.25	2128	180	3	1	1	1	1	5	38000	35'873
13-43	30	2'505	41.75	9603	1080	18	2	2	1	2	6	91'200	81'598
14-08	17	1'735	28.92	6651	500	8	4	4	1	2	6	91'200	84'549
14-09	8	495	8.25	1898	550	9	4	4	1	1	5	38000	36'103
14-15	21	1'200	20.00	4600	800	13	2	2	1	1	9	68'400	63'800
14-19	3	165	2.75	633	80	1	1	1	1	1	2	15200	14'568
14-22	16	1'290	21.50	4945	865	14	1	1	1	1	10	76'000	71'055
14-27	3	330	5.50	1265	30	1	4	4	1	2	1	15200	13'935
14-32	3	130	2.17	498	75	1	1	1	1	1	3	22'800	22'302
14-37	13	735	12.25	2818	570	10	1	3	1	1	6	45600	42'783
15-01	10	555	9.25	2128	245	4	1	1	1	1	6	45600	43'473
15-06	30	1'970	32.83	7552	510	9	2	2	1	1	11	83600	76'048
15-13	19	705	11.75	2703	60	1	6	6	1	1	8	60800	58'098
15-20	18	1'505	25.08	5769	380	6	2	2	1	1	4	30400	24'631
15-24	11	915	15.25	3508	195	3	1	1	1	1	3	22'800	19'293
	236	16'440	274.00	63'020	6480	108	39	42	16	19	91	790'400	727'380

Figure 3

Tout compris, le coût d'une d'heure d'entretien AEMO se monte environ à fr. 230.--. A titre d'exemple, un suivi assez soutenu pour deux enfants s'élève environ à fr. 12'000.--. Le placement des deux mêmes enfants coûterait près de fr. 170'000.-- en comptant un prix de journée à fr. 250.--.

Ainsi, en 2015, le total des économies est de fr. 727'380.--, soit 300'000 de moins qu'en 2014 ou nous dépassons le million !

Nous verrons plus loin que l'action de l'AEMO ne s'oppose pas aux placements car, depuis l'ouverture du service, une quinzaine de suivis ont débouché sur un placement institutionnel. Pour certains, l'intervenant AEMO a contribué au signalement à l'APEA et à l'accompagnement de la famille dans la démarche.

7. Types de suivis – Problématiques récurrentes

Par définition, la quasi-totalité des suivis AEMO relèvent de problèmes éducatifs. En parallèle, dans près de la moitié des situations, il est question de difficultés ou de préoccupations liées au parcours scolaire des enfants, notamment en raison de problèmes comportementaux. Nous retrouvons la même proportion d'enfants suivis par d'autres professionnels tels que pédopsychiatres, psychologues, logopédistes, psychomotriciens ou autres.

La **Figure 4** montre également que, dans certains cas, d'autres situations ou problématiques tendent à complexifier la dynamique familiale. Les principales sont liées à la situation socio-économique des parents (familles monoparentales, sans emploi, migrantes, au bénéfice de l'aide sociale), à la violence (souvent verbale et psychologique, parfois physique) et la santé (psychique et/ou physique). Nous observons aussi que l'absence du père peut être problématique. Dans une moindre mesure, nous rencontrons des parents ayant des problèmes d'addiction et des enfants hyperactifs.

Autres facteurs (pour parent et/ou enfant)

Situations ou problématiques (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Aide sociale	56	33
Santé (psychique et/ou physique)	54	31
Abus – violence - maltraitance	52	29
Père absent	31	18
Famille recomposée	28	16
Famille migrante	23	13
Hyperactivité	23	13
Addictions	20	11
Délits	18	10

Figure 4

Précisons enfin que 59 % des enfants suivis vivent chez leur mère (55 %) ou chez leur père (4 %) et que le tiers des familles ont un statut socio-économique précaire (33 % au bénéfice de l'aide sociale).

8. Fin du suivi

Depuis l'ouverture de l'AEMO le 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2015, nous avons classé 145 dossiers. Durant la même période, la durée moyenne des suivis est de 11 mois. Le suivi AEMO peut prendre fin pour diverses raisons, mais dans 63 % des cas, le fait que les objectifs soient atteints ou que la situation se soit améliorée sont mentionnés.

La **Figure 5** présente d'autres critères pouvant mettre fin à une collaboration avec la famille (plusieurs figurent parfois pour la même situation). Ils relèvent d'un manque d'implication de la famille ou d'absences répétées aux rendez-vous (non-respect du contrat de collaboration), d'un déménagement hors du Jura bernois, d'un placement institutionnel ou d'une prise en charge par un service ou professionnel plus adapté (curateur, thérapeute ou autre).

Dans tous les cas, la fin du suivi est discutée et argumentée au cours du bilan final. Souvent décidée en accord avec la famille, elle peut aussi l'être de façon unilatérale.

Fin du suivi (raison-s) au 31.12.2015 : 151

Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Amélioration de la situation	53	35
Objectifs atteints	43	28
Manque d'implication de la famille (parents et/ou enfants)	29	19
Mandat éducatif assumé par un SSR (Curatelle éducative)	16	11
Résiliation du contrat par l'AEMO	15	10
Changement de domicile (hors du Jura bernois)	15	10
Placement institutionnel (initié ou non par l'AEMO)	15	10
Suivi de plus de 2 ans	11	7
Suivi psychologique	11	7
Absences répétées aux rendez-vous	8	5
Signalement à une autorité (en principe l'APEA)	7	5
Résiliation du contrat par la famille	6	4
Autres	9	9

Figure 5

9. Suivis «sans suite»

Un des objectifs principaux des entretiens préalables est de vérifier l'adéquation entre la demande de la famille, parfois du curateur, la mission de l'AEMO et les compétences de ses employés. Au 31 décembre 2015, nous observons que 20 % des situations ont été classées «sans suite». Pour être précis, il s'agit de familles que nous avons reçues à un, deux, voire trois entretiens préalables, avec lesquelles nous avons convenu que le suivi AEMO n'allait pas démarrer (cf. **Figure 6**).

Sans suite (raison-s) au 31.12.2015 : 48

Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Pas de besoins manifeste (ou « ça va mieux ! »)	20	42
Suivi psychologique	12	25
Refus de l'adolescent-e	10	21
Plusieurs rendez-vous manqués (plus de nouvelles)	9	19
Refus du-des parent-s	5	10
Suivi socio-éducatif existant (curatelle ou autre)	4	8
Signalement (des parents ou autres à l'APEA)	4	8
Placement institutionnel	4	8
Problématique au niveau du couple	3	6
Déménagement hors du Jura bernois imminent	2	4
Autres	3	6

Figure 6

Pour près de la moitié, nous et/ou la famille avons considéré que le besoin n'était pas manifeste. Parfois, un ou deux entretiens suffisent à détendre la situation et les parents nous disent clairement que «ça va mieux!». Dans d'autres situations, nous orientons la famille vers une prise en charge plus adaptée (conseiller conjugal, thérapeute, etc.). Il arrive aussi qu'un parent renonce finalement aux services de l'AEMO. Enfin, un placement est parfois préférable à un suivi éducatif ambulatoire.

En définitive, cette manière de procéder limite le nombre de situations dans lesquelles nous pourrions démarrer avant de constater que le suivi AEMO n'est pas pertinent.

10. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction

Il est important pour nous d’avoir un retour des familles lorsqu’un suivi AEMO s’achève. C’est pourquoi nous leur remettons un questionnaire de satisfaction au terme du bilan final leur permettant de porter un regard critique et constructif sur notre collaboration. Le cas échéant, ces remarques nous amèneront à adapter notre mode d’intervention, éventuellement à en revoir certains principes.

Au 31 décembre 2015, nous avons remis 130 questionnaires aux parents, dont 99 (76 %) nous ont été retournés. Parallèlement, 23 intervenants sociaux et 13 adolescents ont également pu donner leurs appréciations. La synthèse des résultats est réjouissante car, sur la base de notes de 1 à 6, notre moyenne générale s’élève à 5,66 % (cf. **Figure 7**).

Dans 88 % des cas les parents disent que les objectifs ont été tout ou partiellement atteints. 11 % jugent que les objectifs ne sont pas atteints, mais que le suivi AEMO est satisfaisant. A ce jour, seule une famille a jugé notre collaboration insatisfaisante.

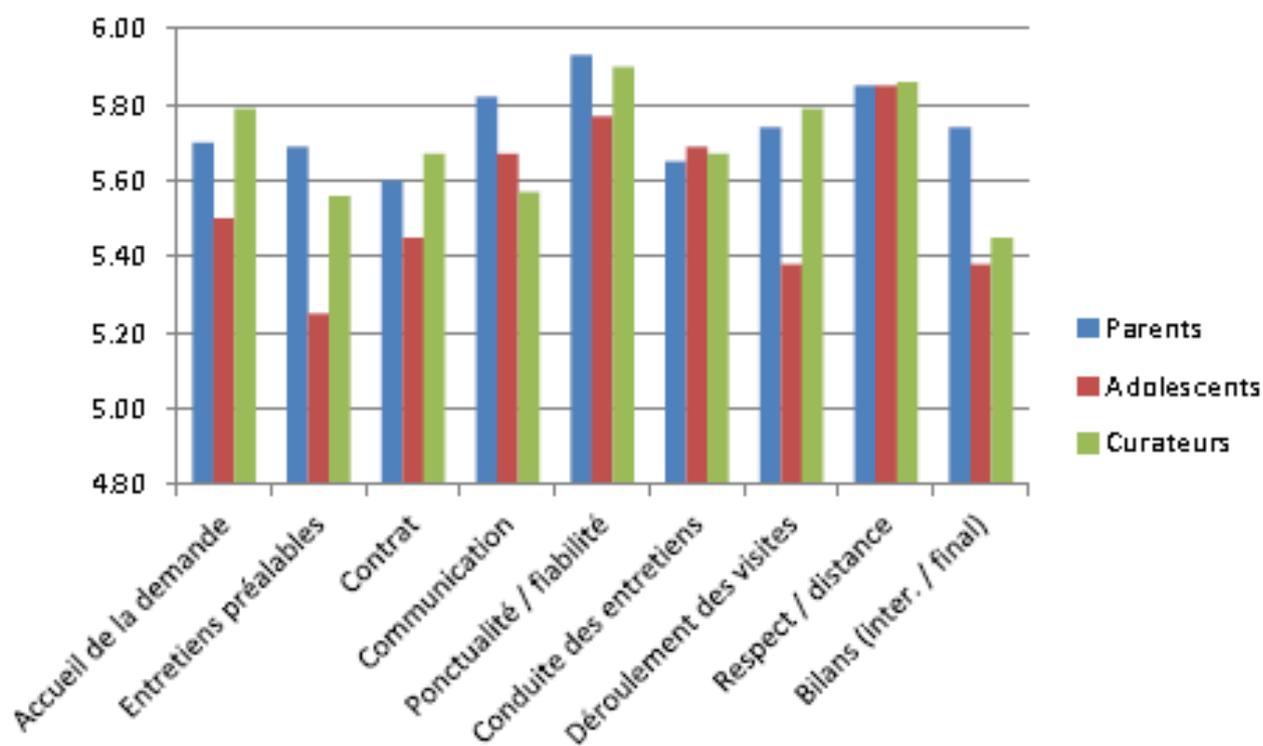


Figure 7

11. Commentaires des parents (exemples)

- «La présence de l'AEMO m'a libérée de ma frustration et a réglé certains malentendus avec les personnes du réseau et m'a aidée à accompagner ma fille dans l'estime de soi»
- «Un grand merci à pour son écoute et sa disponibilité dans les problèmes que nous avons rencontrés»
- «Déçue du résultat final si je peux m'exprimer ainsi. Lors de nos entretiens, j'ai beaucoup lâché prise comme vous me l'avez fait comprendre, mais ma fille n'a pas changé.....»
- «Un grand merci à pour sa précieuse collaboration, son engagement, son savoir-faire, son professionnalisme, ses conseils, ses «feed-back», son regard extérieur. J'ai beaucoup apprécié son humilité, sa simplicité dans les contacts»
- «Merci de nous avoir rassurés et confortés dans notre rôle de parents. Grâce à votre intervention, nous nous sentons plus forts pour notre fils»
- «Un grand merci à pour son dévouement, sa ponctualité, son soutien, son encouragement, sa disponibilité, son écoute, sa compréhension, son sourire et sa bonne humeur. Merci aussi à l'AEMO d'exister !»
- «Le soutien de nous a permis d'évaluer et de reconnaître nos soucis»
- «Cela a été une démarche difficile, mais bénéfique.....»
- «Nous sommes contents du suivi que a fait. Il a été un bon soutien pour la famille. Nous avons malheureusement tout de même pris la décision de placer notre enfant»
- «Service remarquable, intervenante au sein de notre famille simplement extraordinaire. Chaque visite était une lueur d'espoir pour notre petite famille. Bouffée d'oxygène et sentiment d'être écoutés et pris au sérieux. Mille merci pour tout»
- «Etant donné la situation des enfants, il n'y a pas de miracle, mais quand même au-delà de l'espérance et de ce qui était possible au départ»

12. Travail en réseau - Représentation

Nous restons attentifs au maintien des liens avec nos partenaires du réseau (SSR, écoles, SPE, UHPA, etc...) et ne manquons pas de solliciter des rencontres si nécessaire. Dans la même logique, nous avons participé à divers débats menés dans la région. Il s'agit notamment, dans le cadre de la PIEA, du projet d'un groupe d'accueil d'urgence et de crise, ainsi que d'une réflexion autour de « la suite du Foyer des Jeunes à St-Imier ». Nous nous impliquons également dans le groupe de travail concernant « La protection de l'enfance mise en réseau » mandaté par le Réseau Santé Social et dans la table ronde sur « La violence domestique ».

La **Figure 8** ci-dessous rappelle que notre région est bien dotée au niveau de l'intervention précoce et de la protection de la jeunesse. Il est d'autant plus important que les différents acteurs se connaissent bien et veillent à une bonne coordination afin d'éviter les doublons ou la multiplication des interventions qui, à terme, peuvent se révéler contre-productives.

AEMO du Jura bernois - Travail en réseau (liste non exhaustive)

Services - Institutions	Age des enfants, adolescents et jeunes suivis :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
AEMO du Jura bernois	info@aemojb.ch																									
Professionnels : éducateurs - HES en travail social																										
Centre régional de puériculture	reconvilier@cp-be.ch																									
Professionnels : infirmiers en pédiatrie - puéricultrices																										
Service éducatif itinérant (SEI)	biel@frueherziehungsdienst.ch																									
Professionnels : éducateurs - pédagogie curative - ergothérapie																										
Crèches et Ecoles à journée continue (EJC = Unité d'accueil pour écoliers)																										
Professionnels : éducateurs/trices de l'enfance - ASE																										
Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE)	spe-tavannes@erz.be.ch																									
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - ortho. - psychomotriciens																										
Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents à Moutier (UHPA)	liliane.mercerat@gef.be.ch																									
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - infirmiers - éduc. - ens.																										
APEA - Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte	info.apaa-ib@jgk.be.ch																									
Professionnels : juristes - travailleurs sociaux																										
Services de protection de la jeunesse (SSR - Services Sociaux Régionaux)																										
Professionnels : assistants sociaux - HES en travail social																										
Ministère public des mineurs (ex. TM)	marika.sabatini@justice.be.ch																									
Professionnels : juristes - assistants sociaux - HES en travail social																										
Médiation et travail social dans les écoles (scolarité en général)																										
Professionnels : éducateurs - enseignants - médiateurs scol. - infirmiers scol.																										
Centre Educatif et Pédagogique à Courtelary (CEPC)	info@cep-courtelary.ch																									
Professionnels : éducateurs - HES en travail social - thérapeute de famille																										
Clinique de jour à Bienne	annina.renk@gef.be.ch																									
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - éducateurs - enseignants																										
Centres d'animation jeunesse (AJR à Malleray)	info@a-jr.ch																									
Professionnels : animateurs socio-culturels - HES en travail social																										
Orientation professionnelle et personnelle du Jura bernois	opp.tavannes@erz.be.ch																									
Professionnels : psychologues en orientation - case management																										
Santé bernoise - Informations et prévention	bienne@beges.ch																									
Professionnels : divers																										

Figure 8

13. Formation continue

Nous accordons de l'importance à la formation continue de nos employés qui évoluent dans un monde en mouvement et interviennent au sein de familles confrontées à des problèmes variés. C'est pourquoi, dans la mesure de nos moyens et de nos disponibilités, chaque collaborateur peut s'inscrire à quelques journées de formation. Quoi qu'il en soit, un retour est toujours proposé à l'équipe afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience de ses collègues.

Nous rencontrons 3 à 4 fois par année nos «collègues» de l'AEMO du Jura pour échanger nos pratiques ou organiser des demi-journées de formation communes.

14. Administration – Gestion – Comptabilité

Le fonctionnement général du service et la gratuité des prestations pour les familles nous permettent d'alléger au maximum le temps lié à l'administration et à la gestion financière de l'AEMO. Ainsi, les 25 % de poste attribués au responsable du service lui permettent de s'occuper des RH (gestion du personnel, salaires et charges sociales, etc.) des finances (paiements, budget, comptabilité) et des contacts avec le canton et le réseau. Les permanences ainsi que la tenue des dossiers des familles (correspondance, contrats, journaux, etc.) sont assumées par chaque collaborateur.

Les comptes 2015 présentent un léger excédent de produits confirmant que le montant qui nous est alloué par le canton via notre Contrat de prestations est adéquat.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

de l'exercice 2015

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association de l'AEMO du Jura bernois alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le

ARISTA FIDUCIAIRE SA

Gabriel Genesi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2015	2014
		CHF	CHF
Actif			
Trésorerie		143'227.40	130'669.70
Comptes de régularisation actifs	2.10	9'084.50	1'000.00
Actif circulant		152'311.90	131'669.70
Actif immobilisé		0.00	0.00
Total de l'actif		152'311.90	131'669.70
Passif			
Comptes de régularisation passifs	2.11	5'576.55	6'205.40
Capitaux étrangers à court terme		5'576.55	6'205.40
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés	2.12	146'735.35	125'464.30
Capitaux propres		146'735.35	125'464.30
Total du passif		152'311.90	131'669.70

Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2015	2014
		CHF	CHF
Contributions du canton de Berne		407'200.00	405'089.00
Total Produits d'exploitation		407'200.00	405'089.00
Charges de personnel	2.13	-346'281.60	-337'026.60
Ménage		-62.35	-91.55
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles		-5'070.00	-852.95
Charges d'investissements		-10'800.00	-10'800.00
Energie et eau		-850.40	-2'927.40
Ecole, formation et loisirs		-592.15	-291.55
Bureau et administration	2.14	-8'638.30	-11'449.95
Autres charges d'exploitation	2.15	-13'687.20	-15'227.40
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>		<i>-39'700.40</i>	<i>-41'640.80</i>
Charges et produits financiers	2.16	53.05	112.25
Résultat de l'exercice		21'271.05	26'533.85

15. Conclusion

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport annuel, votre perception de l'AEMO du Jura bernois soit la plus claire possible. Les **annexes 1 à 10** que nous présentons sans commentaires vous donneront encore quelques informations utiles.

En toutes circonstances, il est possible de nous contacter pour avoir des précisions complémentaires ou pour organiser une rencontre.

16. Remerciements

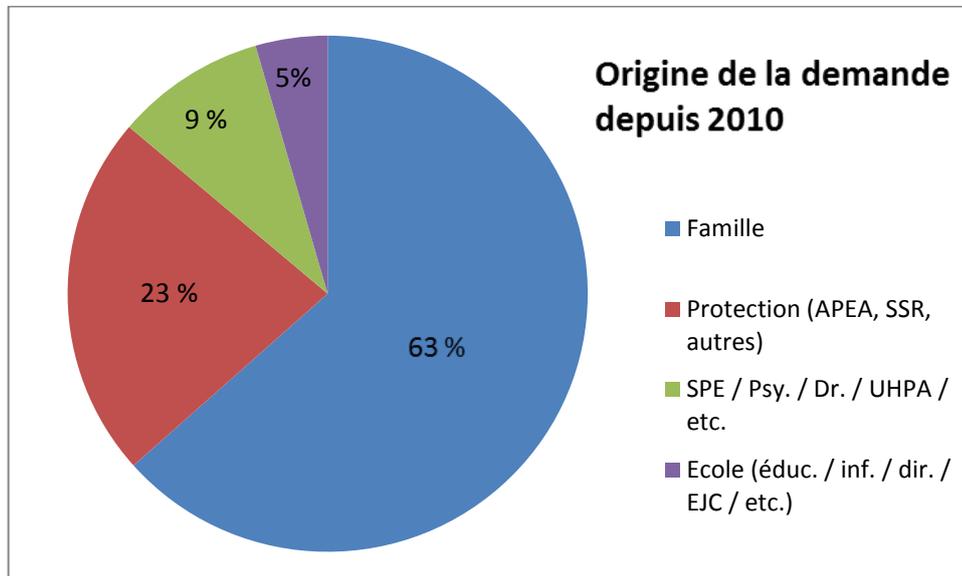
Nous tenons à remercier les membres de notre comité de leur soutien et de l'intérêt qu'ils portent à notre action, les instances cantonales qui financent l'intégralité de nos prestations, les services et les professionnels du réseau de leur précieuse collaboration et enfin les enfants, adolescents et parents de la confiance qu'ils nous accordent, de leur reconnaissance et de l'énergie qu'ils déploient pour vivre au mieux des situations souvent complexes et pour s'intégrer dans une société qui ne l'est pas moins.

Willy Baumgartner

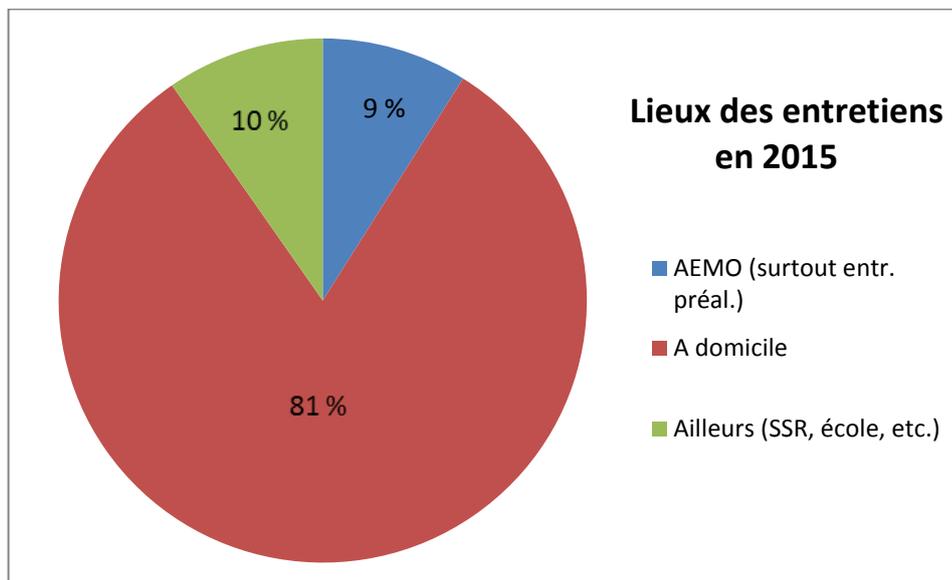
Tavannes, le 1^{er} septembre 2015

17. Annexes

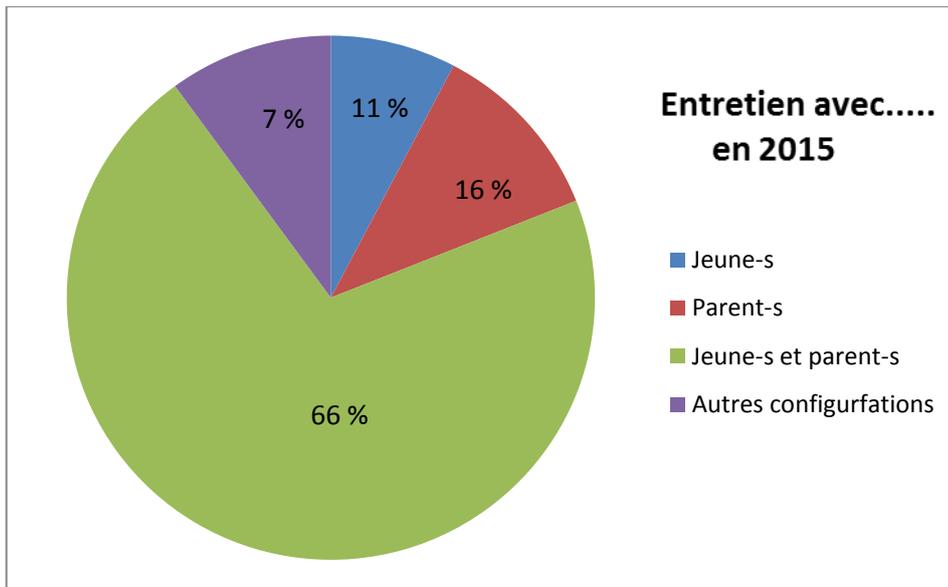
Annexe 1



Annexe 2



Annexe 3



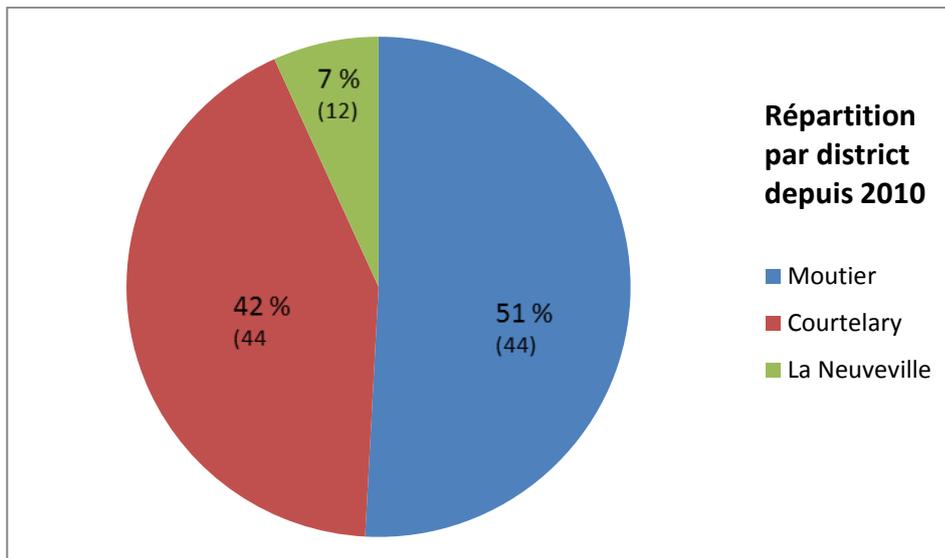
Durée moyenne des entretiens en 2015 :

75 minutes

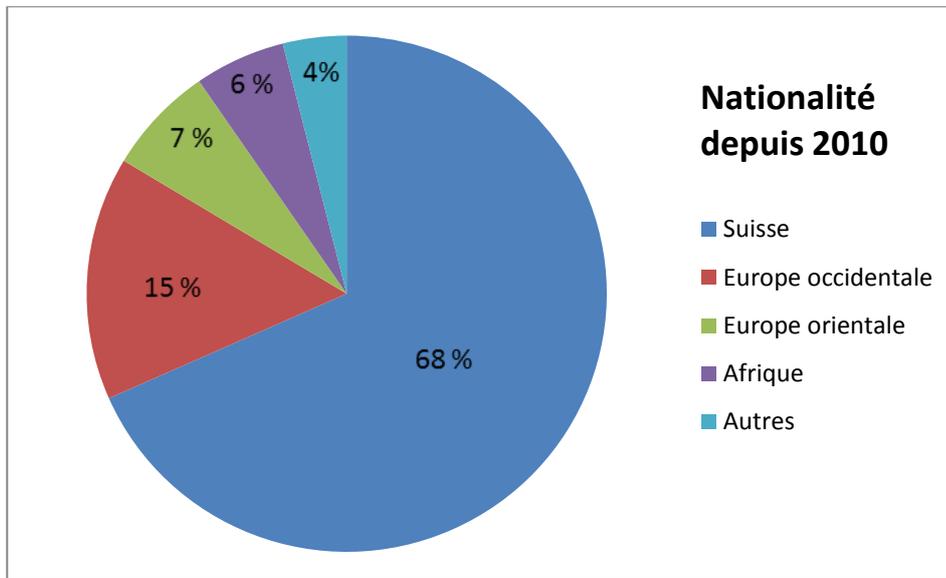
Durée moyenne des déplacements par entretien en 2015 :

25 minutes

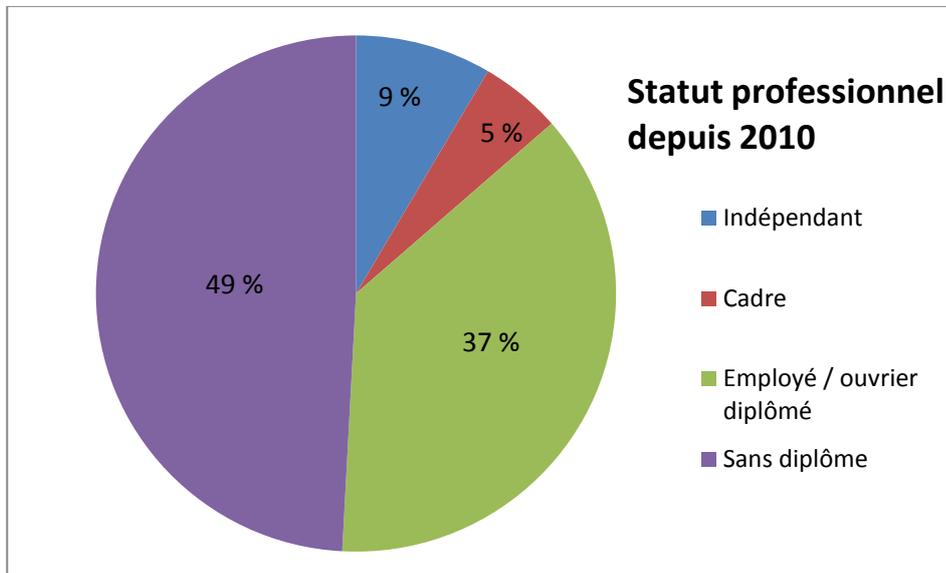
Annexe 4



Annexe 5

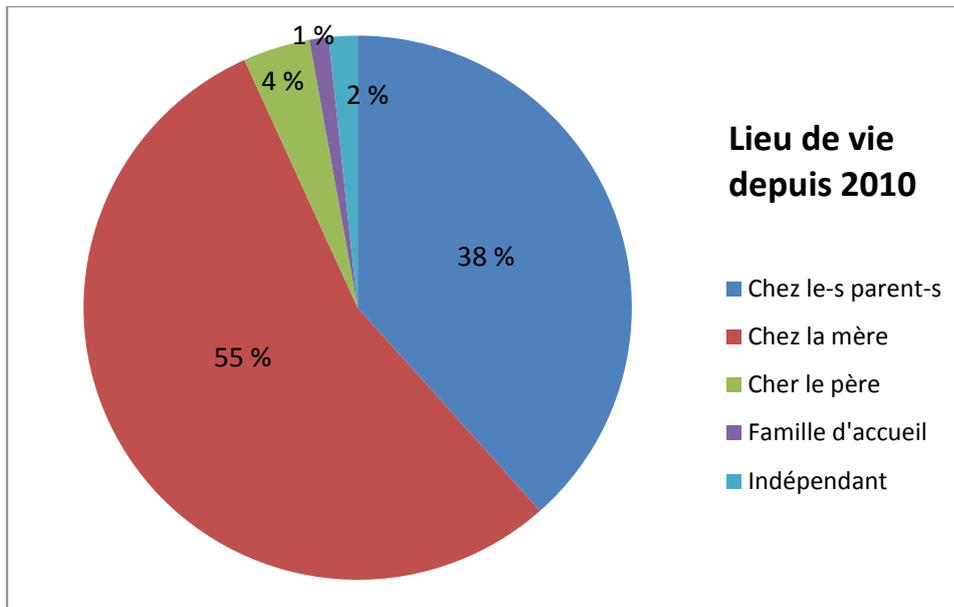


Annexe 6

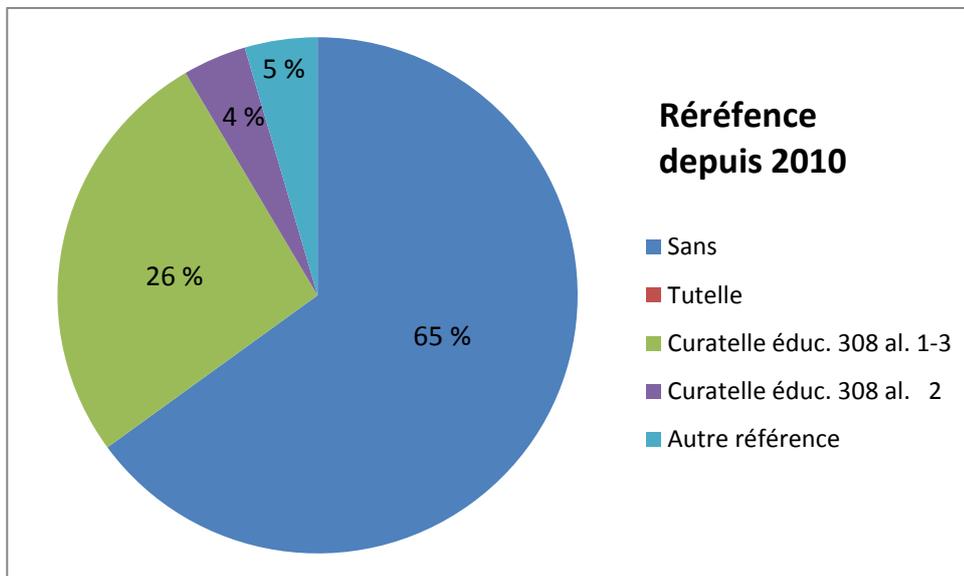


33 % des familles suivies par l'AEMO sont au bénéfice de l'aide sociale

Annexe 7

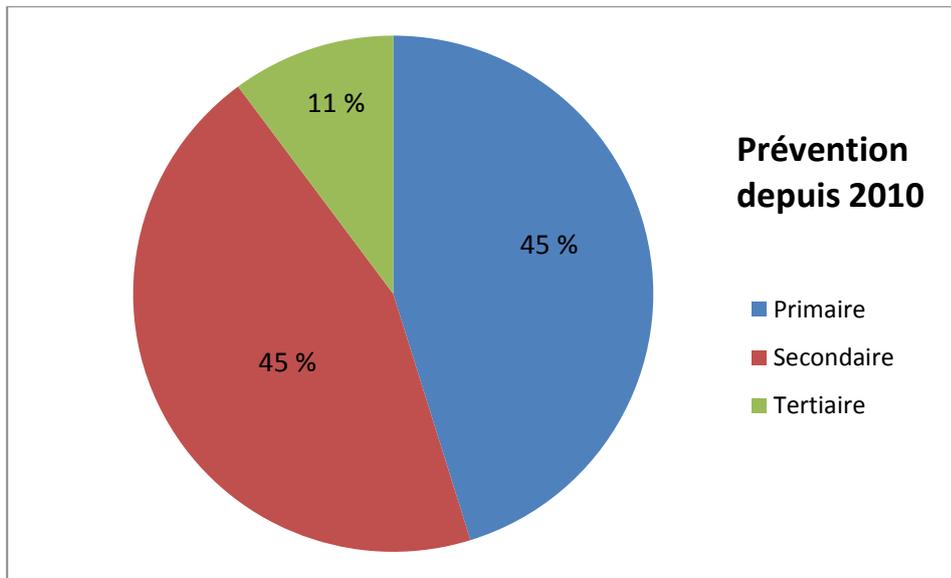


Annexe 8

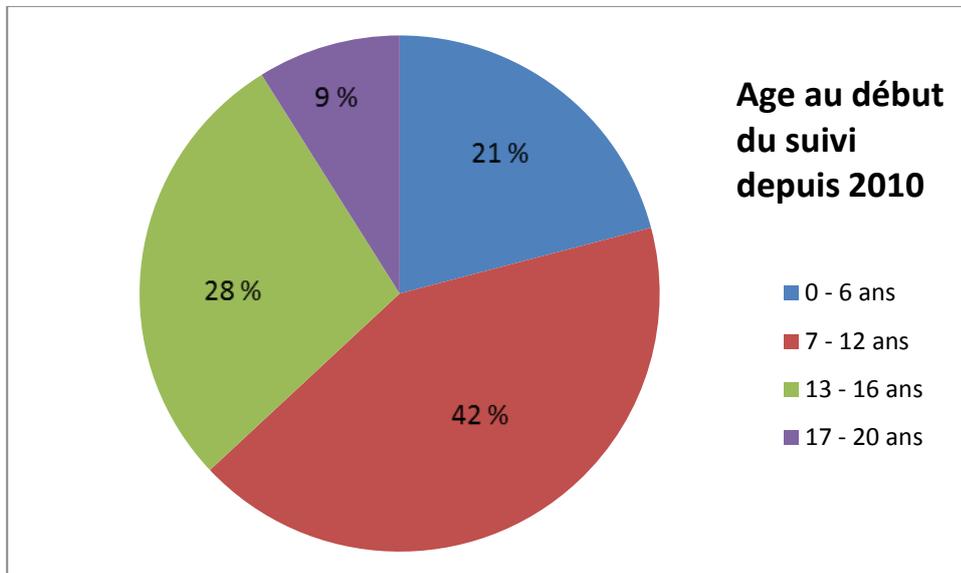


La collaboration avec les curateurs (30 % des dossiers) est à discuter avec les SSR : orientation vers l'AEMO, complémentarité, objectifs, durée du suivi, etc.

Annexe 9



Annexe 10



Age moyen des enfants au début du suivi : 10,51 ans

Moyenne d'enfants suivis par famille depuis 2010 : 1,65 (292 : 177)

Moyenne d'enfants dans la famille depuis 2010 : 2,34 (292 + 90 + 32 = 414 : 177)